



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **9 mars 2009**

Délibération n° 2009-0549

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux de rénovation lourde du tunnel sous la Croix-Rousse - Autorisation de signer le marché

service : Direction générale - Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Chabrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 février 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 10 mars 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Farih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Muet, Mmes Palēja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), M. Vesco, Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), Baume (pouvoir à Mme Chevallier), Dagorne (pouvoir à M. Gignoux), MM. Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Galliano (pouvoir à M. Bouju), Genin (pouvoir à M. Albrand), Giordano (pouvoir à M. Coste), Mmes Levy (pouvoir à M. Havard), Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Plazzi (pouvoir à M. Le Bouhart), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Lambert), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : M. Arrue, Mme Bonniel-Chalier, MM. Deschamps, Imbert Y, Kabalo, Louis, Morales.

Séance publique du 9 mars 2009**Délibération n° 2009-0549**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux de rénovation lourde du tunnel sous la Croix-Rousse - Autorisation de signer le marché**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 février 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet l'autorisation de signature du marché relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux de rénovation lourde du tunnel sous la Croix-Rousse.

Les prestations ont été attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics et de l'article 77 du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, le 6 février 2009, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Egis tunnels pour le marché à bons de commande d'une durée de 7 ans ferme.

Ce marché est conclu sans montant minimum-maximum.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Vu les délibérations n° 2002-0904 en date du 16 décembre 2002, n° 2006-3735 en date du 13 novembre 2006 et n° 2007-4246 en date du 9 juillet 2007 ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à signer le marché à bons de commande pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux de rénovation lourde du tunnel sous la Croix-Rousse et tous les actes contractuels y afférents avec l'entreprise Egis tunnels. Ce marché est conclu sans montant minimum-maximum.

2° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme C1 "développer la mobilité pour tous" individualisée sur l'opération 0651 le 18 décembre 2007 pour la somme de 150 000 000 € en dépenses.

3° - Le montant à payer en 2009 sera prélevé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - fonction 822 - compte 231 550.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 mars 2009.